

DORMEZ, BRAVES GENS !

L'ORDRE AUTOMOBILE REGNE AUX BEAUX-ARTS !

L'automobile est un fléau urbain que personne, dans le cadre du système économique actuel, ne veut endiguer. Les choix faits par les différents acteurs politiques en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire condamnent de plus en plus de gens à l'usage permanent de la voiture individuelle. Après Balladur, Juppé y va de sa prime d'encouragement au gaspillage et à la pollution. Et les cinq plus grandes multinationales comptent leurs bénéfices : ce sont Général Motors, Esso, Ford, Shell et Toyota !

Monsieur Frèche dit vouloir s'attaquer au problème. Alors, pourquoi a-t-il fait obstruction à la publication, en temps utile, des pics de pollution atmosphérique que Montpellier a connus cet été ? Pourquoi la SMTU vient-elle une nouvelle fois de revoir à la hausse les tarifs des bus ?

Juppé, Frèche, même combat ! Les horodateurs placés dans le quartier des Beaux-Arts témoignent que la Mairie de Montpellier préfère tirer profit de l'envahissement automobile plutôt que le juguler. Un impôt de plus est toujours bon à prendre !

Et pour imposer sa nouvelle taxe contre les récalcitrants qui sabotent ses machines à sous, la SMTU a lâché dans le quartier des vigiles chargés de le pacifier. S'il vous arrive, un soir, de vous soucier de l'état de santé d'un horodateur - c'est fragile, ces p'tites bêtes ! -, on vous file, on vous photographie, on vous interpelle sans ménagement comme l'ennemi public n°1. On a déjà eu la première bavure en la personne d'un habitant qui a passé la nuit au poste, menottes aux poignets. Pour l'exemple ?

Tout un quartier sous couvre-feu policier... c'est cela qu'on appelle Montpellier-Solidarité ?

**Refusons cette société policière,
refusons cette société du fric !**

C'est dans les quartiers et dans les entreprises,
en nous organisant contre les pouvoirs économiques et politiques,
que nous construisons un monde plus juste.

CNT-Hérault, section Montpellier-Beaux Arts

Pour prendre contact avec le Syndicat intercorporatif de l'Hérault de la Confédération Nationale du Travail, section française de l'Association Internationale des Travailleurs,
pour recevoir 2 n° gratuits de notre journal, écrire à :

CNT-AIT - BP 1142 - 34008 MONTPELLIER CEDEX 1

Nom, prénom :

Adresse :